

Ref : DOS – 0916-7151-D

ARRETE du 28 septembre 2016

Définissant le plan d'actions pluriannuel régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1434-13,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 162-1-17, L. 162-30-4 et R. 162-44

Vu le décret n°2015-1510 du 19 novembre 2015 relatif à la promotion de la pertinence des actes, des prestations et des prescriptions de santé des prestations et des prescriptions en santé, notamment son article R. 162-44.-I relatif au Plan d'Actions Pluriannuel Régional d'Amélioration de la Pertinence des Soins ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Paul CASTEL, en qualité de Directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté du 11 mars 2016 portant création de l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté du 21 juillet 2016, modifiant la composition de l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu l'avis rendu par l'instance régionale d'amélioration de la pertinence des soins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 19 septembre 2016,

Vu l'avis rendu par la Commission Régionale de Gestion du Risque en date du 26 septembre 2016

ARRETE

ARTICLE 1 : Le plan d'actions pluriannuel régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est arrêté pour la période 2016-2019.

Ce document est accessible depuis le site internet de l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur : <http://www.ars.paca.sante.fr/index.php?id=193389>



ARTICLE 2 : Le directeur général de l'agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

A Marseille, le 28 septembre 2016

Le directeur général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Paul Castel', is written over the printed name. The signature is stylized and somewhat abstract.

Paul Castel